



ZONE DE DISTRIBUTION : MONTLOUIS SUR LOIRE

Conclusion sanitaire

Indicateur global de qualité

2025

L'eau distribuée a présenté en octobre 2025 des concentrations en pesticides élevées (atrazine deséthyl deisopropyl), mais inférieures aux valeurs sanitaires définies pour limiter les usages. Des actions destinées à améliorer sa qualité ont été menées et ont permis de rétablir la qualité de l'eau distribuée. Cette eau est de bonne qualité pour les autres paramètres. Elle peut être consommée par tous.

C

A : Eau de bonne qualité

B : Eau de qualité convenable

C : Eau de qualité insuffisante

D : Eau de mauvaise qualité

Indicateur 2024 : B

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par les captages : GALLEZIERIE F. , ILE BONDESIR 5P.+1PDR. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement du fer pour la Gallezerie (forage au cénomanien), et d'une désinfection au chlore gazeux.

Votre réseau alimente de façon permanente 11261 personnes sur 1 commune (MONTLOUIS-SUR-LOIRE). Le responsable des installations est : « MAIRIE DE MONTLOUIS SUR LOIRE ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « MAIRIE DE MONTLOUIS SUR LOIRE » qui assure l'exploitation du réseau et qui est la personne responsable de la production et de la distribution de l'eau (PRPDE).

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE

A

Bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : 28
Conformité : 96 %
Valeur maxi : 1 n/100 ml

NITRATES

A

Bonne qualité

Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : 24
Valeur moyenne : 11,7 mg/L
Valeur maxi : 32 mg/L

PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

C

Dépassements réguliers de la limite réglementaire

Le terme "pesticides" regroupe des centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau est consommable sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : 7
Conformité : 71 %
Nombre de substances recherchées : 456
Valeur maxi : 0,14 microgramme/L (atrazine déséthyl deisopropyl)
Substance(s) non conforme(s) : atrazine déséthyl deisopropyl

FLUOR

A

Bonne qualité

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

Nombre de prélèvements : 2
Valeur moyenne : 0,243 mg/L
Valeur maxi : 0,348 mg/L

SOMME DE 20 PFAS

A

Bonne qualité

Les composés perfluoroalkylés et polyfluoroalkylés ou aussi nommés PFAS, sont des composés d'origine anthropique persistant dans l'environnement. La concentration maximale réglementaire dans l'eau est de 0,1 microgramme/L pour la somme des 20 PFAS.

Nombre de prélèvements : 2
Valeur moyenne : 0 microgramme/L
Valeur maxi : 0 microgramme/L

Quelques conseils

ABSENCE



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

SAVEUR-COULEUR



Signalez à votre distributeur d'eau (coordonnées sur la facture) les changements de saveur ou de couleur de l'eau distribuée.

CHLORE



Pour éliminer le goût de chlore, mettez l'eau dans un récipient ouvert quelques heures au frigo, sans excéder 24 heures.

FLUOR



Lorsque la concentration en fluor dans l'eau est faible, un apport complémentaire en fluor peut être recommandé pour la prévention de la carie dentaire. Demandez conseil à votre médecin ou votre dentiste.

Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 30/04/2026

UDI 037000782

L'ARS Centre-Val de Loire est chargée du contrôle sanitaire de l'eau potable. Ce contrôle est assuré régulièrement au niveau des ressources, de la production et de la distribution. La fréquence de ce contrôle dépend de la population desservie et des volumes d'eau produits. L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

DURETÉ

Eau peu calcaire

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : 5
Valeur moyenne : 18,9 °f
Valeur maxi : 25,5 °f

AMMONIUM

Dépassements ponctuels de la référence de qualité

Élément indicateur de la pollution de l'eau par des rejets organiques d'origine agricole, domestique ou industriel. Le maximum réglementaire est 0,1 mg/L (sauf s'il est d'origine naturelle)

Nombre de prélèvements : 25
Valeur moyenne : 0,0226 mg/L
Valeur maxi : 0,16 mg/L